

## L'IMAGE DE LA SEMAINE Belle pour ses cent ans



**STATUE.** La statue, située au début de la place aux arbres, se refait une beauté. Deux employés de l'association Passerelle ont été missionnés pour la nettoyer la semaine dernière, à la demande de Gérard Sugier (président de Thiers Mutualité) dans le cadre de l'exposition qu'il prépare sur « les visages de l'insertion » d'une part, en collaboration avec Passerelle, et sur le centenaire de la statue d'autre part. Documents d'époque et photographies seront donc exposés à Thiers Mutualité, partir du 15 juin, le jour même des 100 ans de la statue.

*La Gazette 6/6/13*

### OFFICES RELIGIEUX

**Saint-Jean-François-Régis.** Samedi 8 juin : 17 h, Saint-Amant-Roche-Savine ; 18 h, Vertolaye ; 18 h 30, Ambert. Dimanche 9 juin : 9 h, Sœurs dominicaines ; 9 h 30, Marsac-en-Livradois ; 10 h, Viverols ; 11 h, Arlanc (Notre Dame).

**Saint-Joseph-de-la-Dore.** Dimanche 9 juin : 10 h 30, messe de la Rosière.

**Saint-Roch-des-Montagnes.** Dimanche 9 juin : 10 h 30, Notre Dame de l'Hermitage et Noirétable.

**Saint-Nicolas-sur-Dore-Allier.** Samedi 8 juin : 18 h 30, Puy-

Guillaume et Randan. Dimanche 9 juin : 11 h, Saint-André-le-Coq.

**Saint-Roch-en-Durolle.** Samedi 8 juin : 10 h 30, Thiers-St Genès (profession de foi) ; 18 h 30, Saint-Rémy. Dimanche 9 juin : 9 h, Bellevue ; 10 h 30, Celles (profession de foi) et Thiers-Le Moutier.

**Saint-Gabriel-Taurin-Dufresse.** Dimanche 9 juin : 9 h 30, Moissat Bas.

**Eglise réformée.** Culte tous les dimanches au temple, place Duchasseint, à 10 heures, sauf le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois ; Temple des Sarraix à 10 h 15.

### IL Y A 50 ANS DANS LA GAZETTE

## Il enfonce la barrière du passage à niveau

► Dans son édition du samedi 8 juin, La Gazette revenait sur un accident de la circulation qui avait eu lieu en novembre 1961 mais présenté à la Cour correctionnelle de Riom en juin.

« Venant de Courpière en auto, André Berger, 35 ans, visiteur médical, demeurant à Aurillac, se dirigeait

Michel Devos, visiteur médical, demeurant rue Desplats, à Clermont-Ferrand.

André Berger, pour blessures involontaires et infractions au code de la route avait été poursuivi devant le Tribunal de police de Thiers, qui lui avait reproché de ne pas être resté maître de sa vitesse alors que ce véhicule était